

EXPOSITION

JEUNESSE À L'OMBRE

LIEUX D'ENFERMEMENT EN ESSONNE: SAVIGNY - JUVISY - FLEURY



0917/DC-Impression 000 - PEC - Imprimé le 06/09/2023 à 14:45 par IMPRIMERIE VERT

ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES



« Jeunesse à l'ombre – Lieux d'enfermement en Essonne : Savigny-Juvisy-Fleury »

du 4 juin 2023 au 1^{er} décembre 2023

Exposition réalisée par les Archives départementales de l'Essonne en partenariat avec le
Ministère de la Justice et l'Association historique de la protection judiciaire des mineurs

Documents et questionnaires pédagogiques d'accompagnement

Service Éducatif - Séverine Ruffin

Aborder la justice et le droit en EMC au collège et au lycée :

"Le droit et la justice pour vivre en société", "le jugement", "l'engagement" sont des thématiques centrales dans les programmes d'EMC. Le professeur peut s'appuyer sur quelques documents sources extraits de cette exposition , afin de faire travailler sa classe sur le droit , la justice, la privation des libertés.

On mènera dans un premier temps un travail de recherche visant à rappeler quels tribunaux existent en France, qui jugent-ils et en raison de quoi? Consulter, par exemple, le site suivant : <https://www.justice.gouv.fr>

- On rappellera ensuite les principes et fondements de la justice d'aujourd'hui, qui sévit mais aussi répare en trouvant des solutions alternatives à celles de la sanction, y compris en envisageant diverses réponses à apporter face aux mineurs délinquants. L'exposition « Jeunesse à l'ombre » évoque, de façon chronologique, ces interrogations (utiliser les documents 1, et 6 à 9).

- **Propositions de mise en œuvre pédagogique :**

- **Réfléchir , s'interroger sur les spécificités de la justice des mineurs et ses évolutions :** Montrer que la justice des mineurs est répressive mais aussi éducative.

- **Faire écrire, s'engager :** Le professeur peut faire écrire un texte respectant la structure du discours judiciaire, sur le modèle d'une plaidoirie :

- Les élèves commencent par recueillir les faits (voir le doc.1, *Fiche de renseignement du tribunal avec avis motivé*).

- Ils doivent ensuite structurer leur discours en travaillant l'argumentation (en s'appuyant sur les documents 2 et 3).

- Ce travail d'écriture peut donner lieu à l'organisation d'un procès avec des rôles attribués à un éducateur, à l'avocat de la défense, au jeune détenu (documents 2 et 3) visant par exemple à devoir convaincre l'auditoire (et donc la cour) de la nécessité de donner une chance supplémentaire au jeune et de raccourcir sa peine.

- Faire écrire un article de presse : à la manière de *J'Accuse* d'E. Zola, incarner un journaliste qui mène un reportage sur la prise en charge des mineurs délinquants (voir les documents 4 à 9).

L' article devra rendre compte de ce qu'il a vu, entendu, auprès des mineurs et des professionnels de la justice travaillant à leurs côtés.

- **Pratiquer l'oral , débattre et argumenter :** on pourra organiser un débat faisant appel aux capacités suivantes :

- Exercer un jugement critique : confronter des situations concrètes avec des textes de loi (ici, le code pénal).

- Se questionner sur la nécessité de préserver l'intérêt collectif sur l'intérêt particulier (doc.1 à 4).

- La question du dilemme, exprimer son jugement : pourquoi est-il nécessaire de priver un individu, même mineur, de certaines de ses libertés?

- Mettre en voix les discours et plaidoyers écrits en vue du procès.

Doc.1 : Fiche de renseignement du tribunal avec avis motivé, décembre 1959. Archives
dép. de l'Essonne, 1459W/921

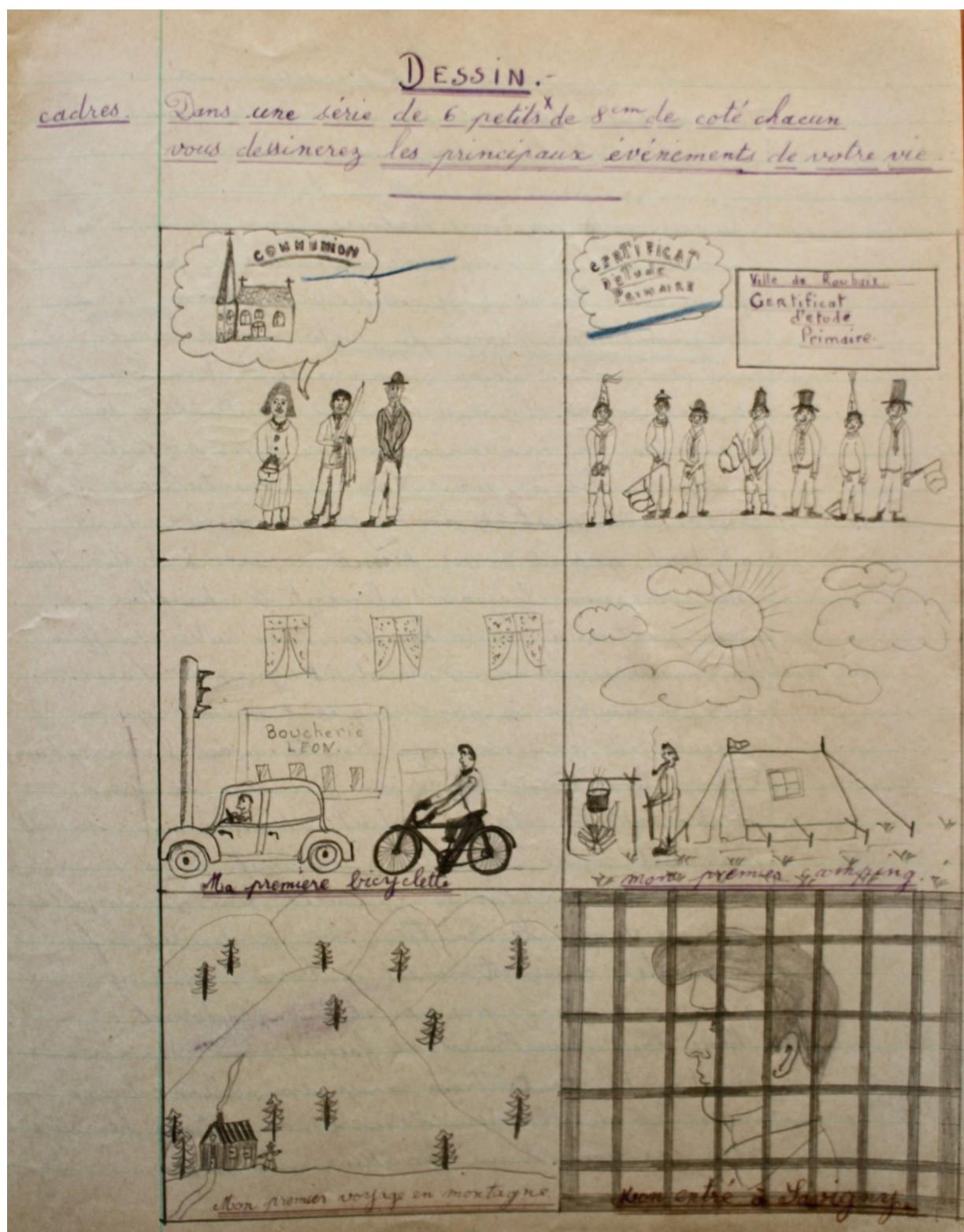
D. — Avis motivé du commissaire de police ~~Maximilien~~ Guiguetteaux

Le jeune ~~jeune~~ est un récidiviste incorrigible du vol. De multiples procédures pour vols (de bicyclettes, sacs à main, à l'étagage, à la roulotte, etc..) ont été établies à son encontre. Garençon incapable d'occuper un emploi en raison de sa paresse et de sa manie de voler, n'ayant aucun goût personnel pour une quelconque métier, n'aimant que flaner dans les rues en quête toujours de commettre un méfait, échappant totalement à l'autorité de ses parents, il n'est pas d'autre mesure à envisager que SON PLACEMENT DANS UN CENTRE DE REDRESSEMENT.



Doc.2 : Dessins d'observation d'un jeune du centre de Savigny-sur-Orge, 1955. Archives dép. de l'Essonne, 1459W 463

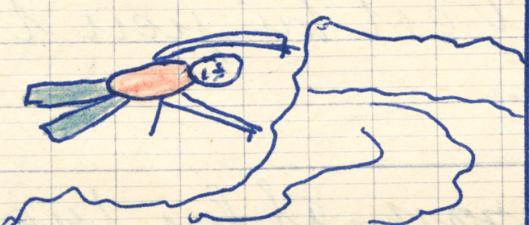
L'originalité des productions réalisées au sein du centre d'observation de Savigny-sur-Orge réside dans un dispositif mis en place pour les faire écrire et dessiner. Installés dans une classe pour réaliser les exercices, les jeunes pensent qu'il s'agit de simples travaux scolaires de routine. En fait, ces dessins et rédactions sont des batteries de tests expérimentés par des psychologues et médecins psychiatres cherchant à détecter et à classifier les troubles de comportements de ces mineurs dits « inadaptés ». Tout écart à la norme peut devenir symptôme ou preuve de déviance. Exemples de consignes données : « Écris tout ce qui te passe par la tête sans réfléchir. Fais-le sans tricher, tu verras ce sera amusant » ; « Si vous aviez le pouvoir de vous transformer en animal, que choisiriez-vous ? » « Dans 6 petits cadres de 8 cm de côté, dessinez vos souvenirs les plus heureux et les plus malheureux depuis votre naissance ».



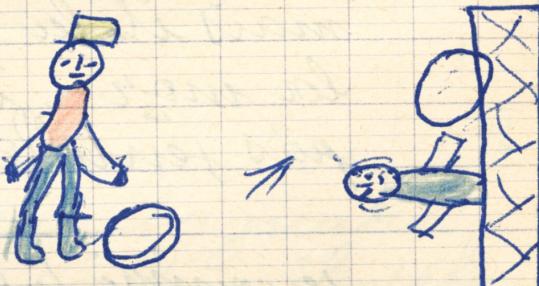
tu divises une page entière de ton cahier en 6 cases.

et tu dessines : les distractions que tu préfères.

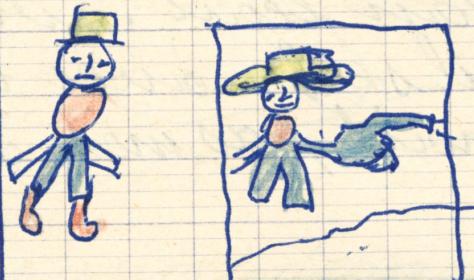
aller la piscine.



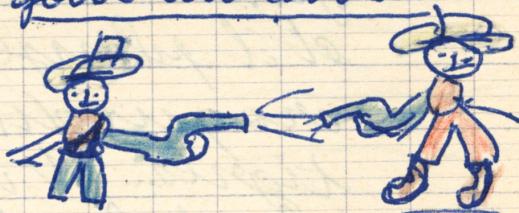
joué au ballon.



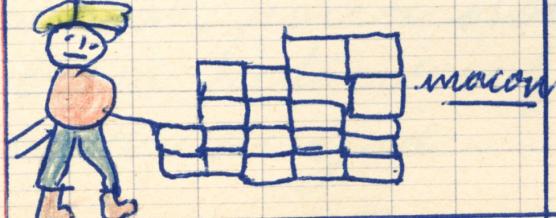
aller au cinéma.



joué au cowboe.



aller travaile.



et rentré chez moi



Si vous aviez le pouvoir de réaliser
tous vos souhaits choisissez-vous ?
Pour quelles raisons ?

Si j'avais le pouvoir de réaliser tous mes
souhaits. Voir. Je choisirais que je choisisse.
Obtenir une plus grande "maternité".
Être un homme célèbre. Et avoir
richesse et santé.

Le jour où j'aurais mes vingt et un
ans, je pourrais refuser. Je me sentirais
une femme libre de ses actes. Si j'
occasionne à présent à mon amie
obtenir des idées pour améliorer
la humainité. Si j'en m'acceptait, je
ferais mon service. J'aurais des
étendues plus vastes pour la vie et
peut être que je la comprendrais mieux.

J'attends quelle patience le jour où
je pourrais mon amie à fond.
Qui d'être courtois. Et de devenir
se plus grande personne. Très
comme pour mes créations.

Quelle vie de sentir que l'on peut
faire de vie à me faire une
multitude pour l'humanité.
De sentir que l'on peut avoir des
ouvrages, sous nos ordres. De pourvoir

creer des modèles. J'aurai la vie
de voir ses créations se porter par la
Santé. Société de Paris.
De voir son nom dans les
magazines de Haute Couture. De
voir ses commentaires dans les journaux
sur une de mes créations nouvelles.
De voir une école (rue de la plupart
de nos mannequins) défilés en vingt et
des grandes élégantes à porter la mode.

Comme j'aurais aussi richesse et
santé.

Je pourrais offrir mon aide aux
malheureuses. Offrir des fonds aux
Colonies de Vacances pour les enfants.
Offrir l'aide aux hospitaux pour
pourvoir à fournir des médicaments
qui coûtent très chers et qui sont au loin.
En dehors me dé soulager les misères.

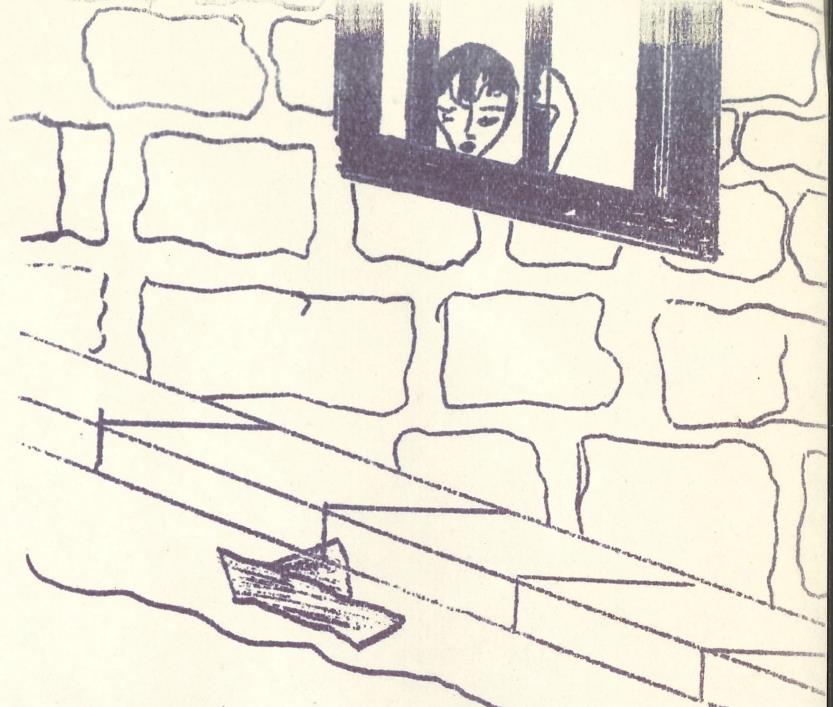
Derrière les barreaux
Un enfant perdu
Regarde couler l'eau
Dans un caniveau

Derrière les barreaux
Un enfant perdu
Rêve de papier
Navigant la nuit
Dans les rues de Paris

Derrière les barreaux
Un enfant perdu
Nourrit dans son cœur
Un fruit défendu

Pas de loi, pas d'argent
Qui pardonnent aux enfants

Gérard



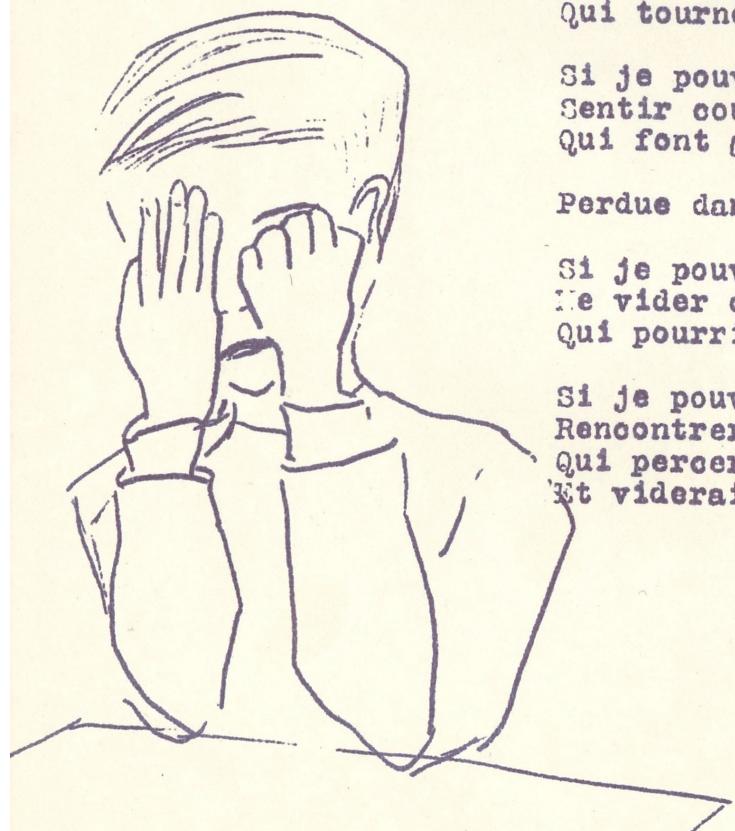
Si je pouvais pleurer
Afin de vomir tous les rêves déçus
Et les espoirs perdus
Qui tournent dans ma tête

Si je pouvais pleurer
Sentir couler les larmes
Qui font gonfler mon cœur et se noyer
mon âme
Perdue dans la tempête

Si je pouvais pleurer
Me vider de ce sang empoisonné
Qui pourrit mon esprit

Si je pouvais pleurer
Rencontrer cette lame
Qui percerait mon cœur
Et viderait mon âme

Gérard



Doc. 6 : Emploi du temps des détenus du centre de jeunes détenus de Fleury-Mérogis,
années 1960,

Archives nationales 19960148/155

(ENTRE DES JEUNES DÉTENUS
DE FLEURY-MÉROGIS)
EMPLOI DU TEMPS

	GROUP 1	GROUP 2	GROUP 3	GROUP 4	GROUP 5	GROUP 6
6 ^h 30 7 ^h 30	- NETTOYAGE DE / HAMBRE / - HYGIENE (ORPORELLE -					
7 ^h 30 8 ^h		- PETIT DÉJEUNER -				
8 ^h 9 ^h 10 ^h	- SPORT / EDUCATION PHYSIQUE			TRAVAIL		
10 ^h 11 ^h 12 ^h		CLASSE		EN ATELIER		
12 ^h 13 ^h			REPAS / DU MIDI			
13 ^h 14 ^h		- TEMPS LIBRE EN HAMBRE - "Courrier-Lecture"				
14 ^h 15 ^h 16 ^h		TRAVAIL		CLASSE		
15 ^h 16 ^h 17 ^h		EN ATELIER			SPORT /	
16 ^h 17 ^h 18 ^h						
18 ^h 19 ^h		REPAS / DU SOIR				
19 ^h 20 ^h		- TEMPS LIBRE EN HAMBRE - "Courrier-Lecture"				
20 ^h 21 ^h 22 ^h		ACTIVITÉS DIRIGÉES /				
22 ^h 23 ^h		REPOS				
23 ^h		EXTINCTION DES LUMIÈRES /				

Doc. 7 : Règlement du centre de jeunes détenus de Fleury-Mérogis, années 1960, Archives nationales 19960148/152

AVERTISSEMENT AUX JEUNES DETENUS

Vous venez d'arriver au centre de jeunes de Fleury-Mérogis. Quels que soient les motifs qui vous ont conduit ici, vous faites maintenant partie de la communauté pénitentiaire.

Le régime normal est celui de l'emprisonnement individuel. Vous allez donc occuper une cellule dont vous serez responsable. Il est de votre devoir de la tenir propre et ordonnée et il vous est permis de placer des photographies de famille ou des images religieuses sur le panneau prévu à cet effet.

Nous vous rappelons que pour votre bien-être et pour celui de la communauté vous devez avoir le souci constant de la propreté corporelle et de celle des locaux où vous allez vivre.

Vous faites partie d'une importante collectivité ; elle vous créera des obligations mais vous assurera des activités profitables.

Le personnel de l'établissement doit veiller à la sécurité et au bon ordre. Aussi resterez-vous correct à son égard en toute circonstance.

L'emploi du temps comporte pour tous la participation à des activités éducatives et sportives ainsi que l'exécution d'un travail.

Un service médical est organisé dans l'établissement. Les soins médicaux sont gratuits. Certains examens ont un caractère obligatoire.

Vous pouvez correspondre sous pli fermé avec les autorités administratives et judiciaires françaises.

Des audiences vous seront accordées par la Direction lorsque le motif invoqué sera justifié.

.../...

Doc. 8 : Les cellules du centre d'observation de Savigny, Archives de la PJJ, bab9f



Doc.9 : Plan et coupes du centre d'observation de Juvisy-sur-Orge, Archives départementales de l'Essonne, 1553W1399_61B

